



Communiqué de presse n° 148

Indexation des retraites : Un report insupportable

Depuis de trop nombreuses années, les retraités sont mis à contribution pour maintenir l'équilibre de leurs régimes de retraite. Leurs pensions sont régulièrement moins revalorisées que l'évolution des prix le justifie. C'est ainsi que ceux ayant pris leur retraite en 2014 ont supporté une perte de 10 % de pouvoir d'achat sur leur retraite de base. Ils subissent donc une érosion continue de leur niveau de vie sans pouvoir espérer un rattrapage des amputations subies. La perte est définitive alors même que chacun, à l'âge de la retraite, a pu croire que sa pension était le résultat d'efforts consentis tout au long de sa vie active. Les retraités éprouvent donc un vif sentiment d'injustice.

Le projet de report de 6 mois de l'indexation s'ajoute à de précédents reports. C'est une solution de facilité qui traduit une gestion erratique dès lors que les décisions successives sont prises en fonction de résultats annuels. Il faut mettre un terme à cette gestion au jour le jour et se situer dans une perspective de long terme. Il devient donc de plus en plus urgent que le problème du financement des retraites soit pris à bras le corps dans le cadre d'une réforme du système de retraite français.

Seule une réforme systémique permettra de gérer un régime de retraite sans recourir comme aujourd'hui à des ajustements paramétriques continuels, inacceptables et sans aucun effet sur l'équilibre du système actuel.

La CFR réclame avec insistance la création d'un système universel de retraite et dans l'attente s'oppose à toute décision visant à n'assurer l'équilibre des différents régimes de retraite que par des moyens portant atteinte au niveau de vie des retraités.

La CFR qui porte la voix de plus de 16 millions de retraités, rejette fermement le report annoncé qui porterait atteinte à leur pouvoir d'achat par ailleurs menacé par l'augmentation des cotisations d'assurance complémentaire santé, celles-ci résultant mathématiquement d'un moindre remboursement des consultations médicales par l'assurance maladie.

14 octobre 2024

Pierre ERBS
Président de la CFR

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :
Association Nationale des Retraités, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales –
Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale -
Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités